

Communiqué de presse
Paris, le 26 mai 2023

CONGRÈS ANNUEL 2023

Un secteur aérien soumis à de nombreux défis mais résolument tourné vers la décarbonation de ses activités et la préservation de sa démocratisation

Hier matin, le Président, Pascal de Izaguirre, et l'ensemble des équipes de la FNAM – Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers – ont réunis les professionnels du secteur aérien pour la seconde édition de leur Congrès Annuel.

Deux tables rondes étaient alors organisées autour de deux thématiques phares du secteur :

- « Quelle vision de la société sur le monde de l'aérien ? » en présence de
 - o Diane Strauss, Directrice France Transport&Environnement
 - o Fabien Guimbretiere, Secrétaire National de la CFDT
 - o Antoine Bristielle, Directeur de l'observatoire de l'opinion de la fondation Jean-Jaurès
 - o Jean-François Rial, PDG Voyageurs du monde
 - o Mathieu Blondel, Cabinet Arthur D. Little

- « Quelle feuille de route de décarbonation pour le secteur de l'aérien ? » en présence de
 - o Anne Rigail, Directrice Générale Air France
 - o Florence Delpart-Jannaud, Directeur du centre de résultats Produits Énergétiques de l'IFP Énergies Nouvelles
 - o Damien Cazé, Directeur Général de l'Aviation Civile
 - o Thomas Juin, Président de l'UAF
 - o Tomasz Krynski, Directeur de Recherche Innovation d'Airbus Helicopters

Pascal de Izaguirre a introduit le Congrès en revenant sur les nombreux défis auxquels fait face le transport aérien français depuis la crise covid et toutes les attentions de la filière tournées aujourd'hui vers la décarbonation du secteur, l'efficacité opérationnelle et la qualité de service pour la saison estivale à venir ainsi que les événements sportifs qui se dérouleront prochainement en France, tels que la Coupe du Monde de Rugby et les Jeux Olympiques. Il en a profité pour appeler à nouveau l'État à créer les conditions permettant une meilleure visibilité pour les passagers et les compagnies aériennes des conséquences des mouvements de grève récurrents au sein des services de navigation aérienne et minimiser les temps d'attente au passage aux frontières dans les principaux aéroports français.

Il a rappelé que la préservation de la compétitivité du transport aérien français par rapport à celle de ses concurrents internationaux doit rester un objectif essentiel alors que le pavillon français continue (hors crise covid) de perdre chaque année un point de part de marché. Cet objectif de compétitivité passe en premier lieu par l'abandon de mesures nationales de taxation ou d'interdiction spécifiques à l'aviation française.

Dans ce cadre, il a expliqué avoir engagé, avec l'Union des Aéroports Français des discussions visant à réfléchir en commun à des évolutions éventuelles de la régulation aéroportuaire donnant tant aux compagnies aériennes qu'aux aéroports une meilleure vision de long-terme tout en garantissant un partage équitable de la valeur créée.

Il a souligné : « Notre demande à l'égard des pouvoirs publics est claire. La FNAM est attachée à un cadre réglementaire, fiscal et d'exploitation stabilisé leur permettant de sécuriser les moyens financiers nécessaires à sa décarbonation. Le transport aérien est bien un secteur en transition écologique et ne saurait devenir la variable d'ajustement des politiques d'investissement d'autres modes de transport. »



Ce congrès a été l'occasion de rappeler que la FNAM et ses adhérents sont pleinement engagée dans la transition écologique. Le secteur aérien est notamment le premier à avoir remis au gouvernement sa feuille de route de transition énergétique, le 14 février dernier, conformément à l'article 301 de la loi Climat et Résilience. Cette feuille de route, associant l'expertise de l'industrie, des entreprises du secteur de l'énergie et de l'État, présente deux scénarios ambitieux et réalistes pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Elle est consultable sur son [site internet](#).

L'accompagnement nécessaire par les pouvoirs publics français, à l'image des soutiens financiers apportés par l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou les Etats-Unis, pour accompagner la création d'une filière de carburants aéronautiques durables en France a été rappelé : « *ces carburants, utilisables dès aujourd'hui à hauteur de 50% dans les flottes des compagnies aériennes sont en effet indispensables afin de permettre au secteur d'atteindre son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050* ».

Le Président de la FNAM a ensuite insisté sur la nécessité de préserver un cadre concurrentiel équilibré, notamment à travers la promotion d'un dialogue social de qualité dans un secteur qui concentre 95% des emplois en France : « *ce dialogue doit permettre un juste partage de la valeur tenant compte des réalités économiques. Les douze derniers mois auront constitué une période particulièrement active avec 9 accords de branche signés par une grande majorité des organisations syndicales représentatives, dont plusieurs accords salariaux pour tenir compte de la revalorisation du SMIC. Nous avons aussi à cœur de poursuivre nos travaux visant le renforcement de l'attractivité de notre secteur, en particulier pour les plus jeunes, sur l'ensemble du territoire* ». La FNAM travaille actuellement avec les partenaires sociaux et les services de l'État à construire les contours d'une future convention collective du transport aérien couvrant l'ensemble des personnels.

Ces échanges ont été précédés par l'intervention de **Matthias Von Randow, Directeur Exécutif BDL**, la Fédération Allemande de l'Aviation, consacrée à la situation du transport aérien allemand en sortie de crise COVID ainsi qu'à la nécessité de veiller à ce que la transition écologique du transport aérien européen s'accompagne d'une équité des conditions de concurrence avec les compagnies non communautaires.

Le congrès a été clôturé par l'intervention de **Clément Beaune, Ministre Délégué en charge des Transports**, qui a énoncé les chantiers entamés en matière de régulation aéroportuaire, de compétitivité, d'investissements vers la décarbonation du secteur précisant que « *l'aviation doit être vue, non pas comme une cause du problème, mais comme un acteur primordial de la décarbonation* », et ce, avec l'aide indispensable de l'État.

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) – l'**EBAA France** (European Business Aviation Association) – le **GIPAG France** – Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale) – le **GPMA** (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) - le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

Plus d'informations sur www.fnam.fr

Contact presse FNAM : Agence GroupExpression - Laure Marsac
06 32 30 68 44 - laure@groupeexpression.fr